



15ème législature

Question N° : 44053	De Mme Mireille Robert (La République en Marche - Aude)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > femmes	Tête d'analyse > Accès à la PMA pour les femmes en surpoids	Analyse > Accès à la PMA pour les femmes en surpoids.
Question publiée au JO le : 08/02/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Mireille Robert alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la question de l'accès à la PMA pour les femmes en surpoids. De nombreux témoignages de femmes en surpoids rapportent des paroles blessantes et des injonctions à la perte de poids pour avoir accès à la PMA. Si l'on sait que le surpoids est pris en compte dans les bilans de perte de fertilité des couples hétérosexuels, il apparaît discriminatoire qu'en cas d'infertilité masculine avérée, de femmes célibataires ou de couples de même sexe pression soit faite sur les femmes en surpoids candidates à la PMA pour qu'elles perdent du poids comme condition de l'accès à la PMA. Aussi, elle lui demande quels sont les critères de poids justifiés par les études médicales en matière de fertilité et comment il entend répondre à ces injonctions attentatoires à la dignité des femmes qui font des démarches déjà longues, douloureuses et difficiles pour accéder à la maternité.